

PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Direction régionale des  
affaires culturelles



Service régional de  
l'Archéologie

Affaire suivie par :  
David LAVERGNE  
☎ 04 42 99 10 28

david.lavergne@culture.gouv.fr

Madame la Directrice  
départementale de la protection  
des populations  
Services de l'Etat en Vaucluse  
84905 AVIGNON cedex 9

Aix-en-Provence, le

27 JUIN 2017

№ 2 9 9 6

**Objet: 84 - COURTHEZON - dossier de demande d'autorisation d'exploiter un entrepôt - ICPE - pétitionnaire: ID LOGISTICS**

Les terrains concernés par le projet cité en objet ont fait l'objet d'une fouille archéologique préventive de janvier à avril 2013 dans le cadre de l'instruction du dossier de création de la ZAC de la Grange Blanche II sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes des Pays du Rhône et d'Ouvèze.

En conséquence, la DRAC n'envisage pas d'émettre de prescription supplémentaire sur ce dossier au titre de la réglementation sur l'archéologie préventive.

Pour le Directeur Régional des Affaires Culturelles  
et par délégation  
Le Conservateur Régional de l'Archéologie

  
Xavier DELESTRE